

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 25 MARS 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 25 mars, sur convocation adressée le 19 mars, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis en session ordinaire, à 19h15, à la salle des séminaires de Fontaine-la-Guyon, sous la présidence de Philippe SCHMIT.

Présents : Pascal AUBRY, John BILLARD, Hervé BUISSON, Emilie BOUNOUANE, Vincent CARNIS, Michèle CAT, Marie-Anne CHENESSEAU, Jean-Frédéric CROSNIER (suppléant de Jean-Luc JULIEN), Olivier DANIEL, Frédéric DELESTRE, Marie-Paule DOS REIS, Michelle ELLEAUME, Joël FAUQUET, Claude FERET, Philippe FORGE, Marie-Claude FRANCOIS, David GALLOU (suppléant de François GOBLET), Sylvie GAREL, Pierre GIGOU, Jean-Luc GOIRAND, Frédéric HALLOUIN, Jean-Claude HAY, Laurence HUARD, Gérard HUET, Jacky HULINE, Bertrand DE LACHEISSERIE, Patrick LAGE, Cyril LUCAS, Patrick MARTIN, Jacques MAUPU, Jocelyne MENAGER, Eric MEUNIER, Jérôme MEUNIER, Josette MOUTON, Richard PEPIN, Patrick PETREMENT, Michel QUENTIN, Laure DE LA RAUDIERE, Pascal RIOLET, Pierrette SALMON, Philippe SCHMIT, Véronique THIBOUST

Pouvoirs : de Ingrid HEURTAULT à Jean-Luc GOIRAND, Martial LOCHON à Philippe SCHMIT, Christine DAMAS à Hervé BUISSON, Bruno TARANNE à Michelle ELLEAUME, Bruno BLANCHARD à Michel QUENTIN, Marie-Claire MAERTEN à Emilie BOUNOUANE, Agnès PENFORNIS à Vincent CARNIS, Bernard PUYENCHET à Marie-Claude FRANCOIS, Jean-Pierre POIRIER à Bertrand DE LACHEISSERIE, Philippe MORELLE à Frédéric DELESTRE,

Absents excusés : Jean-Claude FRIESSE, Mélanie MOURANT PERINO

Absent : Éric BRULE

Nombre de conseillers en exercice : 55
Nombre de conseillers présents : 42
Nombre de conseillers votants : 52

Secrétaire de séance : Pascal RIOLET

DELIBERATION N°24-086 CONSTITUTION D'UNE SERVITUDE DE PASSAGE AVEC LA SOCIETE MOUNTPARK

La Communauté de Communes Entre Beauce et Perche vient de céder la parcelle XH 42 dotée d'une superficie de 1 027 m² au profit de la société Mountpark par délibération du conseil communautaire du 6 novembre 2023.

Il est proposé de conclure avec la Société Mountpark un acte de constitution de servitude de passage.

Le fonds dominant est la parcelle située à Illiers-Combray, citée plus haut, cadastrée section XH 42 et le fonds servant est la parcelle située à Illiers-Combray cadastrée section XH n°19.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-200058360-20240325-DELIB24-086-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/04/2024
Publication : 02/04/2024

Cette constitution de servitude aura lieu aux charges et conditions ordinaires.

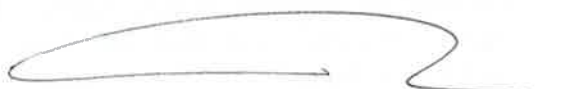
Il est proposé d'approuver la constitution d'une servitude de passage relative aux parcelles mentionnées ci-dessus et d'autoriser le Président ou son représentant à signer cet acte.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la constitution d'une servitude de passage avec la société MOUNTPARK concernant les parcelles cadastrées section XH 42 et XH 19 situées à Illiers-Combray
- **DIT** que cette constitution de servitude aura lieu aux charges et conditions ordinaires
- **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer l'acte

Rendu exécutoire compte tenu :
De la réception en Préfecture le
Et de la publication du

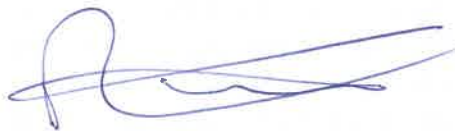
Pour extrait, certifié conforme
Le Président, Philippe SCHMIT



Le secrétaire de séance



Pascal RIOLET



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-200058360-20240325-DELIB24-086-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/04/2024
Publication : 02/04/2024